

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

TOME HUITIÈME.



ATHÈNES,

IMPRIMERIE DE LAZARE VILARAS.

—0—

1857.

TABLE

DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME

de la quatrième année.

	P.
—ooo—	
Les Orientaux et la Papauté, par M ^{me} la C ^{ssc} Dora d'Istria.	1
Variétés.—D.	9
Rapport au Roi sur l'instruction publique.	17
Départ des troupes alliées.—S.	29
Correspondance du Spectateur.—S.	31
Bulletin Bibliographique.	
Rapport au Roi sur l'instruction publique.	33
Le comte Dionisio Solomo.—G. T.	61
Correspondance du Spectateur.—D.	65
Bulletin Bibliographique.	
La poésie populaire en Grèce.—Z.	71
Esquisse historique sur les Iles Ioniennes.—N. Dam.	77
Résumé de la Situation.—P.	98
Constantin OEconomos.	
Colonisation des terres incultes de la Turquie.—S.	103
Turcs et Chrétiens.—R.	122
Question Bulgare.—P.	128
Nouvelles diverses.—S.	135
Hôpital de Nauplie.	
Les Orientaux et la Papauté par M ^{me} la C ^{ssc} Dora d'Istria.	135
La poésie populaire en Grèce.—Z.	146
A M. le Rédacteur en chef du Spectateur de l'Orient.—D.	158
Concours de poésie.	
La poésie populaire en Grèce.—Z.	167
Sur la colonisation des terres incultes de la Turquie.—S.	181

Rapport sur le charbon de Coumi.—A. Panos.	193
Nouvelles diverses.—S.	204
Bulletin Bibliographique.	
De la colonisation des terres incultes de la Turquie.—S.	207
Anniversaire du 20 Mai (1 Juin). Séance de l'Université.—R.	218
Correspondance du Spectateur.—D.	251
Bulletin Bibliographique.	
L'Eglise d'Orient et le Hatti-Houmayoun du 6/18 Février.—S.	255
Les Grecs à Londres.—D.	259
Nouvelles diverses.—S.	275
Baie de Vulcano à Santorin.	281
L'Autriche vis-à-vis des Chrétiens Slaves de la Turquie.—P.	283
Bulletin Bibliographique.	
La poésie populaire en Grèce.—Z.	287
Nouvelles diverses.—S.	302
Iles Ioniennes.—S.	307
Musée numismatique de l'Université Othon.	
Trois mois en Grèce par M. W. Smith O'Brien.	327
L'Étoile du Danube et les couvents dédiés des deux Principautés.—S.	343
Nouvelles diverses.—S.	354
Bulletin Bibliographique.	
La Turquie et ses différents peuples par Henri Mathieu.—V.	359
De l'exploitation des marbres en Grèce.—	370
Nouvelles diverses.—S.	383
Un mot sur la crise de Constantinople.—P	378
Bulletin Bibliographique.	

(FIN DE LA TABLE.)

LE SPECTATEUR

DE

L'ORIENT.

Livr. 83. — 25 Février (9 Mars) 1857.

Les Orientaux et la Papauté.

(Suite. Voir le Spectateur de l'Orient, Livr. 78.)

IV.

PLUS j'y réfléchis, moins je comprends l'idée qu'a eue M. le prince de Broglie d'opposer à la servilité de l'Église orientale « la fière indépendance de Rome envers les puissances de la terre. » Dans les circonstances présentes, une pareille affirmation a trop d'importance pour que je n'y revienne pas. Afin de prouver jusqu'à quel point je veux pousser l'esprit d'impartialité, je ne prendrai point pour sujet de mon examen le catholicisme romain dégénéré du XVIII^e siècle. Je me transporterai en plein XVII^e siècle, dans ce siècle qui a donné à l'église romaine ses

plus grands hommes et ses plus illustres écrivains, je vais à Versailles, à la cour de Louis XIV, qui, pour ainsi dire, partage alors son trône avec Athénaïs de Mortemart, marquise de Montespan. Le marquis de Montespan était tenu à distance de la cour, et la reine Marie-Thérèse d'Autriche y vivait dans une sorte d'isolement.

Une pareille situation était très propre à exercer la fière indépendance des prélats romains si empressés de rappeler au peuple, — et non sans dureté, — la sévérité des préceptes de la morale chrétienne qu'on ne néglige jamais de présenter dans toute leur rigueur aux pauvres et aux petits. Voyons donc comme les choses se passaient. Le confesseur de « Sa majesté très-chrétienne » était toujours un jésuite. « La chrétienté, disait d'une façon assez grotesque un prédicateur, le P. André, est comme une grande salade. Les nations en sont les herbes, le sel, ce sont les docteurs: *vos estis sal terræ*. Le vinaigre, ce sont les macérations, et l'huile, les bons pères Jésuites. L'huile adoucit tout. Puis une goutte d'huile s'étend toujours. Mettez un jésuite dans une province, elle en sera bientôt pleine (1) » — Les jésuites étant tellement disposés à s'étendre, ne pouvaient négliger de s'emparer de la conscience des rois. Nous allons voir comment s'acquittèrent de leur ministère de confesseurs de Louis XIV, le R. P. Ferrier et le R. P. La Chaise qui lui avait succédé en 1674. (2)

Si un homme du peuple, marié lui-même, avait enlevé

(1) Le P. André, Sermon sur le zèle.

(2) Les faits qui suivent doivent attirer spécialement l'attention de M. Edmond About. M. About est de ces gens dont parle le divin Maître: Il voit la paille dans l'œil des Orientaux, et n'aperçoit pas la poutre qui creève l'œil des partisans de Rome.

sa femme à un mari avec lequel elle vivait en bonne intelligence, les R. P. P. P. n'eussent pas manqué de lui répéter ce que Jean-Baptiste disait à Hérode, tétrarque de Galilée: Mais le cas était bien différent. Il s'agissait de Louis XIV et de Madame de Montespan! Madame la marquise faisait donc régulièrement ses Pâques, et le roi l'imitait, avec l'approbation et même l'absolution des R. P. P. Ferrier et La Chaise. !* Le P. de La Chaise, dit d'Aguesseau, « était un bon gentilhomme qui aimait à vivre en paix et à y laisser vivre les autres. » Par conséquent il se gardait bien d'afficher « la fière indépendance de Rome, » et de troubler les amours du roi et de la vindicative marquise, qui avait voulu le faire chasser en 1680 parce qu'il se montrait trop indulgent pour la passion que le roi témoignait à Mademoiselle de Fontanges. Quelque fois, — il est vrai, — le R. P. avait de timides scrupules. * Les fêtes de Pâques, dit le duc de Saint-Simon, lui causèrent souvent des maladies politiques. » Le « roi Très-Chrétien » se gardait bien de rien approfondir! Il faisait prier le jésuite d'envoyer à sa place un prêtre de sa compagnie que le P. de La Chaise tenait toujours prêt. La confession et l'absolution n'arrêtaient jamais ce suppléant du ciel, et le petit-fils de saint Louis pouvait « édifier son peuple (1) » en remplissant solennellement son devoir pascal. Pauvre peuple! (2)

Il restait pourtant à Louis XIV la crainte du diable, que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, et sans laquelle il se serait fait adorer et aurait trouvé

(1) Voir dans les Mémoires de Saint-Simon de curieux détails sur les Pâques du sceptique Régent, Philippe d'Orléans.

(2) O Sancta simplicitas! s'écriait Jérôme de Prague sur le bûcher.

des adorateurs. (1) Je le crois bien ! Alexandre VI qui, quoique pape, n'était nullement retenu par cette crainte, se faisait bien appeler Dieu !! (2). Voyons quel parti les prédicateurs les plus illustres du XVII^e siècle ont tiré de la terreur que la crainte des peines éternelles inspirait au roi, qui fit plus tard pénitence de ses péchés, en révoquant l'Edit de Nantes et en ordonnant les dragonnades, à jamais exécrées !

Louis XIV n'entendait pas un sermon, — sur quelque sujet que ce fût, — sans être exposé à l'encens le plus grossier. Cet usage n'est pas tombé en désuétude même de nos jours en certains pays catholiques. Mais c'est toujours sans doute « la fière indépendance de Rome envers les puissances de la terre, »

Au XVII^e siècle, les prédicateurs de la cour n'étaient pas moins avides d'honneurs, de décorations et d'évêchés que les prêtres de nos jours. Quels éloges plaisants ne faisaient-ils pas de la piété, de la foi, des vertus de chrétien du roi Louis XIV ! Quant à l'homme, c'était « le grand, l'invincible, le magnanime Louis, à qui l'antiquité eût donné mille vies. » (3) Mascaron, direz-vous, était un flatteur. — Les historiens catholiques-romains en ont une autre opinion. « Ce célèbre prédicateur plut extrêmement à Louis XIV, malgré la franchise avec laquelle il reprocha aux grands et au roi lui-même, leurs amours corrompus. » (4) Dira-t-on aussi que Bossuet était un

(1) Saint-Simon.

(2) Je reviendrai plus tard sur ce fait capital qui n'est pas isolé dans l'histoire de la papauté.

(3) Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans prononcée en 1670 par l'abbé Mascaron, nommé un an plus tard évêque de Tulle.

(4) Bouillet, Dictionnaire universel, article Mascaron, Xe édition, approuvée par la sacrée congrégation de l'index.

flatteur ? Que pensera-t-on de Bourdaloue dont Madame de Sévigné disait : « il était d'une force à faire trembler les courtisans. Jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes ? »

Je n'insisterai pas sur les éloges étranges prodigués à Louis XIV par Bossuet. Chacun les aura remarqués dans ses sermons, dans ses oraisons funèbres, dans tous ses ouvrages. Ils étaient d'autant plus précieux aux yeux du roi que M. de Meaux (comme on disait alors) était connu pour l'austérité de ses principes et la rudesse de son éloquence. Louis XIV trouvait dans Bossuet le même contraste qui lui plaisait tant dans La Bruyère et dans Boileau.

On dira quelque jour

Boileau qui dans ses vers pleins de sincérité,

Jadis à tout son siècle a dit la vérité,

Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire

A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

V.

Je parlerai plus longuement de Bourdaloue, non seulement à cause de sa réputation de vertu, mais parce qu'il appartenait à un ordre que les ultramontains présentent comme le type de l'indépendance apostolique envers les puissances de la terre. Nous allons en juger.

« Qui persévéra ? s'écrie l'éloquent jésuite. Où sont-elles ces âmes fidèles et inébranlables ? Vous seul, ô Dieu, vous les connaissez. J'ai lieu néanmoins de me consoler ; je sais, et tout l'univers le sait avec moi (quelle manière adroite de se mettre au second plan et de paraître uniquement reproduire l'opinion universelle) je sais qu'il y a un cœur que votre main a formé, un cœur ennemi de l'in-

constance (et Mademoiselle de la Vallière, M^{lle} de Fontanges, M^{me} de Montespan, ce grand nombre de maîtresses » dont parle M. Bouillet) égal dans sa conduite, inviolablement attaché aux lois qu'il veut bien se prescrire, (quelle idolâtrie ! La loi morale ne vient pas du ciel mais du roi, qui, à ce qu'il paraît, n'aimait pas à se prescrire l'observation du Décalogue) qui s'étant proposé de grands desseins a fait pour les exécuter des prodiges de valeur (le passage du Rhin, par exemple, où sa grandeur l'enchaînait au rivage !) et a renoncé pour cela non-seulement au repos et aux plaisirs, (flatteur ! le roi voyageait avec ses maîtresses) mais à ses avantages mêmes et à ses intérêts. Jusqu'où la perfection de votre loi ne peut-elle point porter, ô mon Dieu, ce cœur ferme et intrépide ? Et qui jamais, dans ce sens, a été plus propre au royaume du ciel ? » (1) — Ici nous arrivons au blasphème à force d'adulations. Ce n'est pas assez ! — Nous allons voir l'éternel lui-même, le Très-Saint, trouver toutes ses consolations dans les vertus du Roi !!!

« Oui, Sire, c'est votre Majesté qui fait ici toute ma consolation. Qui suis-je pour parler de moi ? Disons mieux ! Les anges protecteurs de votre royaume, les saints qui redoublent jour et nuit leurs prières pour votre personne sacrée, (tout le ciel s'occupe de Louis XIV) Dieu même, si j'ose dire (scrupule bien fondé quand on ose profaner ainsi la parole de Dieu) ne trouvera-t-il pas dans la fermeté qui fait votre caractère de quoi pouvoir se consoler de l'inconstance de la plupart des chrétiens ? »

Nous osons affirmer sans crainte d'être démentis que les Pères et les docteurs de la servile Eglise d'Orient, les

Justin (1), les Origène (2), les Athanase-le-Grand (3), les Grégoire Thaumaturge (4), les Grégoire de Nazianze, les Grégoire de Nysse (5), les Basil-le-Grand (6), les Chrysostôme (7), avaient plus d'indépendance envers les puissances de la terre. Aussi ont-ils souffert pour la vérité de l'Evangile l'exil, les persécutions ou la mort. Je sais qu'on le leur pardonne à peine et qu'on traite saint Jean à-la-bouche d'or de socialiste (8). Qu'on lise pour se consoler des excès de leur démocratie la *Politique sacrée* de Bossuet, on y verra que tout dans l'état appartient au prince. Ce communisme absolutiste me paraît plus positif et plus dangereux que celui de Chrysostôme et surtout plus périlleux aujourd'hui pour les peuples (9). Chose étrange ! Les erreurs que le clergé romain reproche le plus aux révolutionnaires ne sont que des applications de ses principes. Qu'est-ce par exemple que l'assassinat politique, sinon le système du tyrannicide recommandé par le cordelier Jean Petit et le Jésuite Mariana, et pratiqué par le moine Jacques Clément et tant d'autres ? Qui sont ceux qui, les premiers dans la société chrétienne, ont dit qu'on pouvait se servir du poignard contre le tyran ? Nous nous

(1) Mort martyr.

(2) Torturé pour la foi.

(3) Exilé plusieurs fois.

(4) Cruellement persécuté sous Décins.

(5) Grégoire de Nazianze et G. de Nysse furent obligés de quitter leur siège épiscopal.

(6) Persécuté par l'empereur Valens.

(7) Mort en exil.

(8) Voy. dans Martin — Doisy, Histoire de la charité, les idées de Chrysostôme sur les devoirs des riches.

(9) M. Cabot n'a eu qu'à supprimer le roi pour y trouver toute l'écarié !

(1) Sermon sur la Passion.

plaignons des échaffauds de la convention nationale? Qui donc a enseigné aux peuples qu'on pouvait se servir du glaive contre ceux dont les doctrines paraissaient funestes aux prêtres et aux princes? Qui a, dans la seule ville de Béziers, à l'époque de la guerre des Albigeois, massacré soixante mille hommes? On a brûlé des millions de chrétiens (1), quand on a pu le faire. On a présenté ces assassinats et il y en a qui les présentent encore comme des actes de la plus haute justice et de la religion la plus parfaite (2). Quand les révolutionnaires ont eu en France, en 1792, la force dans les mains, ils ont envoyés leurs adversaires à la guillotine. Le Maître nous avait avertis. « Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée (3). »

J'ai hâte d'arriver au temps présent. Je n'ignore pas, en effet, qu'au XIX^e siècle, en Angleterre, en Belgique et en France, Rome a plus d'une fois affecté les allures d'une « fière indépendance envers les pouvoirs de la terre, » et pris même une attitude libérale. J'examinerai sérieusement jusqu'à quel point ce libéralisme était loyal et sincère. Comme il a fait illusion à beaucoup d'esprits honnêtes et vraiment chrétiens, on comprendra facilement, — je l'espère, — l'importance de cet examen.

C^{ME} DORA D'ISTRIA.

(1) Voy. Llorente, Histoire de l'Inquisition, ouvrage précieux et trop oublié. Llorente avait été secrétaire général de ce tribunal.

(2) Ceux qui en doutent n'ont qu'à lire l'Univers et les journaux de l'Espagne et de l'Autriche.

(3) Évangile selon saint Matthieu, XXVI, 52.

Variétés.

Comme un appendice à l'opinion favorable que la presse européenne commence à émettre sur ce pays (*), je mets sous les yeux du lecteur un article éminemment philhellénique publié en dernier lieu à New-York. Ce n'est pas que je cherche à gagner le procès intenté à mon pays, en le plaçant ainsi sous la protection de la voix généreuse des étrangers; celle au moins de l'Amérique n'est pas nouvelle pour nous. Les sympathies des habitants du nouveau monde nous sont suffisamment connues depuis bien longtemps, depuis ce moment où, abandonné et méconnu, le drapeau grec, ce drapeau de la croix et de la liberté, fut salué à Nauplie par le canon de l'Union américaine. Quelle fut alors l'allégresse du peuple entier! une nation chrétienne venait enfin reconnaître la sainteté de notre cause! elle venait encourager nos efforts! Notre désespoir sembla redoubler depuis ce moment, et l'on sait le triomphe qui s'en est suivi. Mais après ce torrent d'accusations et de dénigremens qui, pendant trois ans, fondit sur la pauvre Grèce à flots pressés, en épais bataillons, comme le poète anglais le ferait dire à son roi de Danemark :

« When sorrows come, they come not single spies,

» But in battalions! »

après ces longs jours de persécution « où nous cherchions en vain des juges, là où nous ne voyions que des accusateurs, » il m'est doux de prendre acte de ces bien-

(*) V. la livraison du 20 (22) décembre 1836 p. 253.

veillans retours. Puisque on a l'air de nous dire, comme Sganarelle le faisait remarquer à sa chère Martine, que quelques coups de baton administrés de temps en temps entre gens qui s'aiment ne font que ragaillardir l'affection, j'adopte de grand cœur le syllogisme; à telles enseignes, que si je n'en aime pas assez les prémisses, si j'aime encore moins à les voir renouveler, je me sens fort impatient d'en venir aux conséquences.

Hâtons-nous donc de fermer à tout jamais le curieux répertoire des jugemens téméraires, des assertions frivoles, des observations erronées, des contradictions flagrantes, et, disons-le, des calomnies qu'hommes d'État et pamphlétaires ont, à qui mieux mieux, débité à notre intention. Chassons de nos oreilles cette ritournelle éternelle du russisme grec qu'on a chantée sur tous les tons. Désormais ne tenons compte que de la justice qu'on veut bien nous rendre, quoique, à dire vrai, la justice n'est pour les petits États, nous venons, hélas! d'en faire l'épreuve, qu'une médiocre chance de triomphe.

Voici mon article transatlantique:

« L'Amérique offre de nos jours un rare phénomène; on voit se réunir dans son sein des personnes de toute race et de toute langue. L'immense république étend ses ailes protectrices sur le Gaulois et le Saxon, le Teuton et le Celte, le Grec et le Romain, le Chinois et le Turc, le Juif et le payen.

» Mais de toutes ces races, celle des Grecs est la plus importante et la moins connue. Peu d'entre nous connaissent qu'il y a dans notre pays des hommes qui parlent la langue avec laquelle Homère a chanté la colère d'Achille, et dont les ancêtres ont été les élèves de Socrate et de

Platon, les apôtres de Démosthènes et de Périclès; les soldats et les marins d'Epaminondas et de Thémistocle. Sans faste comme sans embarras, les émigrés grecs se sont établis dans un très-court espace de temps sur nos parages. Une voix plus puissante que celle d'Agamemnon « ce grand Roi des hommes, » les a appelés sur notre sol; un prix plus éclatant que « la belle Hélène et toutes les richesses qu'elle portait, » les a attirés chez nous. Obéissant aux sommations du « Roi commerce, » ils viennent lutter pour son empire; les visages grecs sont à nos bourses aussi familiers que leur pavillon national dans nos ports.

La race grecque a conservé sa pureté et sa noblesse à travers une longue série de siècles. Les Lazzaroni de Rome ne sauraient nous donner une idée des vainqueurs d'Annibal et de Pyrrhus; en vain chercherions-nous dans la douce littérature de l'Italie moderne, la puissante parole de Lève et de Tacite. Rienzi et Mazzini rappellent à peine Caton le censeur, ou Gracchus le tribun. La Grèce toute fois, quoique déchue de sa gloire depuis les temps de Périclès, quoique écrasée par le despotisme des pachas et des agas, a su ressusciter de nos jours Marathon, Platée et Salamine. Les noms d'Hypsilantis, de Mayrocordatos, de Miaulis et de Botzaris n'ont besoin que de mûrir avec le temps pour devenir des Phocion, des Miltiade et des Aristide. On a beau dire que la race grecque ne reparaitra plus sur la scène du monde comme une grande puissance, ou qu'elle ne sera plus une Grèce pleine de vie; il est positif que la vigueur d'esprit et la hardiesse des entreprises de ceux qui ont émigré chez nous, dévoilent une telle vitalité, que l'on est porté à

croire que leur race est encore appelée à illustrer son nom par des actions dignes de ses ancêtres. Les négocians grecs de Londres, de Paris, de Trieste, de Vienne, de New-York, de New-Orléans et du Brésil, ont captivé dans l'espace de quelques années seulement, l'attention générale. A peine y a-t-il cinquante Grecs dans chacune de ces villes, et cependant ils sont l'objet de la jalousie des négocians anglais, français et américains; dans le monde commercial ils occupent la place de la première puissance. Le Juif lui-même, malgré son ubiquité et sa perspicacité, est menacé par un rival formidable, nous voulons parler de la race classique des Hellènes.

Le *Times*, dans ses accès de fureur, trouvait l'argent des Grecs de Londres un si puissant allié de la Russie pendant la dernière guerre de la Crimée, qu'il évoquait les foudres du gouvernement sur leur tête. Ceux-ci cependant, se souciant médiocrement des menaces ou des prophéties des autres, avançaient des fonds à la Russie en même temps qu'ils achetaient du coton et du blé en Amérique. A leur première apparition à New-York et à New-Orléans, les Grecs ne se firent pas précéder par la renommée de leurs richesses ou de leur influence; ayant les poches pleines, ils n'avaient pas besoin de lettres de créance ou du crédit de nos banquiers pour se faire un nom. Établis dans d'humbles bureaux, ils projetèrent de grandes opérations en grain, en coton, en café, et cela dans un moment où les affaires étaient en déclin, et que les prétendus sages secouaient la tête d'incrédulité; ils ne demandèrent à personne du crédit; ils prenaient et ils donnaient du papier à la banque, et semblables à un jour de mai, ils avaient le visage souriant.

C'est alors qu'on s'avisa de les examiner de plus près, et que l'on trouva que ces hommes avaient connu en très peu de temps, par une sorte d'instinct, notre pays et ses besoins, la somme de ses importations et exportations; qu'ils avaient sondé dans toute sa profondeur notre système commercial, qu'ils vendaient lorsque les autres achetaient, qu'ils achetaient lorsque tout le monde s'empressait de vendre, qu'ils délibéraient avec calme et qu'ils se faisaient partout des amis. Il devint ainsi évident que les Grecs ont une facilité particulière à faire des opérations commerciales, à les faire surtout à bon compte au moyen du réseau de leurs maisons établies partout en Europe, en Asie, en Amérique, et d'une manière que John Bull ou Jonatham ne s'est jamais imaginé. Bien différens des négocians anglais, français et Yankee, ils vinrent silencieusement parmi nous, s'identifièrent bientôt avec nous, et firent de nos dieux leurs dieux, de notre peuple leur peuple, de nos moyens leurs moyens.

Avec des souvenirs aussi glorieux, et un esprit aussi entreprenant et aussi pratique que celui de nos Greco-américains, que n'a-t-on pas droit d'attendre d'eux? Il est même à espérer que lorsque leur nombre se sera accru, et qu'ils augmenteront encore plus leurs richesses, les rejetons grecs seront greffés sur l'arbre américain; et le fruit qu'on en recueillira nous fera sentir que nous vivons dans des jours rappelant la splendeur de ceux de Phidias, de Praxitèles, d'Eschyle, d'Euripide, de Démotènes et de Platon. Lorsque les Grecs se seront joints à l'Amérique, non pas par les armes mais par les arts de la paix, nous serons une nation telle que le monde n'en a pas encore vue. La vivacité, la grâce, l'ordre et la finesse du

caractère grec, se confondront heureusement avec la dureté et la lourdeur du caractère américain; aussi nous empressons-nous de saluer leur arrivée dans nos parages. L'histoire nous enseigne qu'une race ne peut durer longtemps dans sa pureté, et que les races privées de tout mélange, laissent après elles des maladies héréditaires incurables. C'est une grande vérité physiologique que la diversité du sang est un élément de force, et non pas une source de faiblesse. Le mélange des deux races sera d'un avantage réciproque, et il n'y a personne, excepté quelque extravagant *Know-nothing*, qui ne soit enchanté de voir arriver en Amérique un plus grand nombre de Grecs.

Si maintenant, quittant la sphère des journalistes de l'Union, nous passons à celle de ses savans, de ceux surtout qui, comme M. le professeur Felton, ont étudié de près notre pays dans sa condition actuelle, à savoir un peu mieux que ce bel esprit de la comédie

qui savait du grec autant qu'homme de France, nous serons heureux de trouver la même uniformité dans leurs opinions, la même équité dans leurs sentimens à notre égard.

M. le professeur Felton, avec lequel nous avons lié connaissance, il y aura bientôt deux ans, lorsque j'ai rendu compte de l'excellente histoire de la Grèce qu'il a publiée (*), est aussi familier avec nos affaires, qu'il l'est avec Platon et Thucydide dont il est l'interprète distingué à l'Université de Havard. Dans un ouvrage qu'il vient de faire paraître, quoiqu'il ne soit qu'une collection de

(*) V. la livraison du 26 avril (7 mai) 1856.

morceaux choisis dans les écrits de nos auteurs modernes destinée à ses élèves (*), le savant professeur a trouvé le moyen de signaler de nouveau certains de nos progrès sociaux, dont lui-même a été le témoin oculaire.

Je demande bien pardon à M. Felton si je me permets de reproduire ici, sans y être autorisé, un ou deux passages de la lettre bienveillante dont était accompagné l'exemplaire de ses *Selections*, qu'il m'a fait l'honneur de m'offrir. Mais je tiens à faire voir par les quelques mots qu'il m'écrit sur l'état actuel de notre langue et sur les tendances de la nation grecque, l'appréciation intelligente et juste que le savant professeur a su faire tant de la valeur intrinsèque de cette langue, que de nos efforts pour la régénération de notre patrie.

J'ai voulu, dit M. Felton dans sa lettre, que les morceaux choisis dans les ouvrages de vos écrivains modernes, eussent un intérêt d'actualité. L'enseignement du grec moderne fait depuis quelque temps partie intégrante de nos études universitaires; on s'en occupe tous les jours simultanément avec le grec ancien, de manière que l'un sert de contrôle à l'autre. C'est ainsi que le grec moderne ôle au grec ancien son caractère de langue morte, et lui donne tout l'intérêt d'une langue parlée.

Je dois vous adresser mes vifs remerciemens pour le *Spectateur de l'Orient* que vous voulez bien m'envoyer; je lis toujours ses articles avec une attention particulière et un grand empressement . . . (Ici je crois devoir sup-

(*) *Selections from modern Greek writers, in prose and poetry. With notes, by G. C. Felton, LL. D., Eliot professor of Greek literature in Harvard University, Cambridge: 1856.*

primer les expressions flatteuses qu'emploie M. Felton en parlant de la rédaction de ce recueil et des services qu'il rend à la cause de notre pays). Je sens la plus grande admiration pour l'esprit, le talent, l'amour de l'indépendance, l'enthousiasme pour l'éducation qui distinguent le caractère grec. Je me souviens avec bonheur des heureux momens que j'ai passés dans votre beau pays; et je serai toujours fort sensible à l'accueil empressé qui m'a été fait par la société d'Athènes. Je fais des vœux pour que vous poursuiviez avec constance vos travaux patriotiques, et que votre pays puisse s'élever un moment plutôt à la prospérité qu'il mérite.

Telle est l'opinion qui prédomine sur notre compte au delà de l'Océan, parmi les hommes d'affaires et les hommes de lettres, les hommes de pratique et les hommes de théorie. Dans ces jours de gloire et d'épreuve, où nous nous battrions pour notre indépendance, le peuple des Yankees, si éloigné du notre pays par la distance des lieux, mais si près de nous par l'amour de la liberté et du progrès, nous envoyait de quoi appaiser notre faim et de quoi couvrir notre nudité; aujourd'hui, quand nos efforts ont été couronnés de succès, ce même peuple veut bien nous envoyer ses encouragemens et ses conseils. Hâtons-nous donc de lui exprimer encore toute notre reconnaissance.

D.

Rapport au Roi,

Sur l'état de l'Instruction publique pendant l'année
Scolaire 1855 à 1856.

— 000 —

Sire,

L'année scolaire 1855-1856 étant terminée au mois de septembre, j'ai l'honneur de soumettre à *Votre Majesté* le résultat des travaux dans les différentes écoles du royaume pendant cette année, ainsi qu'un exposé de la situation présente de ces établissemens dressé sur les rapports officiels que les autorités compétentes ont récemment envoyés au ministère de l'instruction publique.

Je ferai suivre ces notions statistiques de deux tableaux généraux indiquant le nombre des établissemens d'instruction classés d'après leur nature et leur degré, aussi bien que par division départementale, puis le nombre des professeurs, celui des élèves et les dépenses votées. Je parlerai ensuite des dispositions qui ont été prises dans le même espace de temps en faveur de l'instruction publique, et je citerai les principaux faits qui ont eu lieu dans cette branche de l'administration; je me permettrai enfin quelques réflexions sur les améliorations à introduire dans l'ensemble de notre organisation scolaire.

— 000 —

CHAPITRE PREMIER.

De l'état de l'instruction publique durant
l'année scolaire 1855-1856.

SECTION PREMIÈRE.

Instruction primaire.

Comme le mémoire historique sur l'origine et la marche

de l'instruction primaire en Grèce, dont j'ai fait mention dans mon rapport de l'année passée, n'est point encore achevé, j'ai cru utile, dans le but de rendre plus claires les notions qui vont suivre, de faire précéder ce que j'aurai à dire sur l'état actuel de cette partie de l'instruction, par quelques mots sur son premier établissement.

La nation grecque, Sire, ne cessa jamais de s'inspirer du plus noble désir pour son instruction, et n'oublia dans aucune circonstance les trophées immortels élevés par la culture intellectuelle de ses ancêtres; aussi, à peine put-elle disposer librement d'elle même, qu'elle s'occupa de répandre l'instruction parmi le peuple. Elle décida que l'instruction primaire serait donnée aux frais de l'Etat, et prit soin d'introduire en Grèce la méthode de l'enseignement mutuel alors étudiée en Europe par quelques patriotes dévoués, parmi lesquels on doit citer en première ligne George Cleobule de Philippopole. Cet homme de bien ayant appris la méthode à Paris avant 1820, composa en grec des tableaux de lecture et les fit imprimer aux frais d'un autre grec, N. Rossetos, avec des caractères fondus exprès à cet effet. La bonne composition de ces tableaux tout à fait conforme au but de l'enseignement mutuel, attira à l'auteur, en 1819, les éloges de la Société des Méthodes à laquelle ils furent soumis. Le rapporteur de la Société, M^r Lebœuf, dit entre autres choses à ce propos, que M^r Cléobule ne s'était point contenté d'imiter ou de traduire les tableaux en usage dans les écoles françaises, qu'il s'était au contraire éloigné de beaucoup de la rigueur de la méthode européenne par la force même de l'harmonie de la langue grecque qui ne souffre point des syllabes dures à l'oreille, et qu'il y passait de degré en degré, présentant aux élèves

une série de mots composés avec des syllabes déjà connues. M^r Lebœuf ajoute que les tableaux grecs n'étaient point aussi chargés que ceux des écoles françaises, que le choix des mots y était fait avec beaucoup de discernement, et que pour toutes ces qualités, la société approuvait avec plaisir cette innovation et faisait des vœux pour qu'elle fût introduite dans les écoles de France.

C'est grâce aux efforts de cet hellène infatigable et de ses élèves, que la méthode en question fut introduite bientôt en Grèce. Et d'abord on établit des écoles mutuelles vers le commencement de 1821, à Doles du Magne, à Agios Petros (St Pierre), à Paros et à Syra, où Cleobule lui-même se transporta pour répandre la méthode et y former des instituteurs. D'autres grecs ayant également étudié en Europe la même méthode, formèrent des écoles mutuelles d'abord à Tripolitza, puis à Nauplie, avec le secours et la protection de la Société de bienfaisance qui existait alors en Grèce. Peu à peu de pareilles écoles furent fondées aussi ailleurs, et notamment à Athènes où étaient entretenues aux frais des monastères de l'Attique une école mutuelle pour les garçons et une autre pour les filles; cette dernière était dirigée par feu Nikitopoulos, un des hommes qui ont le plus travaillé à la régénération intellectuelle de notre patrie. Ainsi, chose vraiment digne d'être relevée, la méthode de l'enseignement mutuel qui rencontra partout en Europe, dans son application, tant d'obstacles suscités par les préjugés et les calomnies, une fois son utilité reconnue, fut introduite chez nous sans difficulté et appliquée avec empressement partout où les circonstances de la guerre le permettaient.

A l'arrivée en Grèce du Président Comte J. A. Capo-

distria, la méthode de l'enseignement mutuel, déjà assez répandue dans le pays, reçut une nouvelle impulsion et un plus grand développement par les soins constants de cet homme d'État. C'est alors (en 1829) que fut fondée pour la première fois à Egine une école mutuelle modèle. Le Président, par une circulaire adressée aux maîtres des écoles existantes, y appela ceux des élèves qui montraient le plus d'aptitude et de disposition pour l'étude, afin de leur faire apprendre à fond la méthode mutuelle; et pour les engager, il eut soin de fixer une récompense de trois cents piastres pour chacun de ceux qui s'y appliqueraient dans le but de devenir instituteur. Toutefois, il résulte des termes mêmes de cette circulaire, que le Président avait reconnu l'état satisfaisant des écoles existantes à cette époque; car il y dit: qu'ayant visité en personne quelques unes de ces écoles, il en avait été complètement satisfait, et qu'il avait hâte d'exprimer sa reconnaissance aux citoyens honorables qui, privés presque de toute ressource, n'en étaient pas moins parvenus à faire faire des progrès à ces établissements. L'école modèle d'Egine commença à donner des instituteurs bien préparés lesquels étaient aussitôt envoyés où le besoin s'en faisait le plus sentir.

Vers la fin de l'année 1830, il y avait en plein exercice dans le Péloponnèse 31 écoles comprenant 2664 élèves, dans les îles 37 écoles avec 3650 élèves, dans la Grèce orientale 3 écoles n'ayant que 407 élèves; en tout 71 écoles et 6721 élèves.

Il était naturel que les circonstances critiques dans lesquelles le pays se trouva pendant l'année 1831—1832 interrompissent la marche progressive de l'instruction primaire. Aussi, vers le milieu de l'année 1832 il n'existait plus en Grèce que 60 écoles mutuelles, dont le plus grand nombre se trouvait dans les îles d'Égée.

Mais dès le jour à jamais béni de votre arrivée en Grèce, Votre Majesté a pris à cœur l'instruction du peuple. Une loi, heureuse imitation de tout ce qu'il y avait de meilleur sur cette matière dans l'Europe civilisée, fut publiée le 6/18 février 1834 sur les écoles primaires, et cette loi dirige depuis bientôt vingt trois ans le premier degré de l'instruction dans notre pays.

Une conséquence nécessaire de cette loi, ou pour mieux dire sa principale base, fut l'*École Normale Primaire* destinée à former les instituteurs qui devaient l'appliquer. Je me suis assez étendu sur cette fondation dans mon rapport de l'année passée pour n'avoir pas besoin d'y revenir aujourd'hui.

J'ose répéter, Sire, que l'histoire de la marche de l'instruction primaire chez nous sera l'objet d'un travail spécial que j'aurai l'honneur de soumettre à Votre Majesté, et dès lors je passe sans transition à l'exposé simple de la situation présente.

§. 1. *École Normale Primaire.*

Dans cette école ont enseigné durant l'année dernière deux professeurs et cinq maîtres. La direction de l'école était confiée au directeur des écoles primaires; un professeur, logé dans l'établissement, surveillait constamment la conduite et le régime aussi bien des internes que des externes.

Les cours ont été suivis par 42 élèves. Après les examens qui ont lieu à la fin de l'année, 15 élèves ont passé de la première à la seconde classe, et 23 ont obtenu le diplôme d'instituteur, savoir 14 avec le deuxième degré, et 9 avec le troisième.

Neuf candidats se sont présentés aux examens en dehors

de l'école; six ont été déclarés dignes du diplôme de maître de troisième classe, un du diplôme de deuxième classe; les deux autres ont été refusés. En outre a subi les examens fixés par la loi, un certain nombre de jeunes filles qui avaient étudié dans diverses institutions de demoiselles; sur vingt quatre 9 ayant réussi, ont reçu le diplôme d'institutrices de deuxième classe et six celui de troisième.

La dépense votée pour l'entretien de l'Ecole Normale était de drachmes 26,722, à laquelle il faut ajouter 9000 pour trente places de boursiers internes.

§. 2. Ecoles mutuelles.

Pour l'enseignement du peuple il existe dans les différentes communes du royaume 357 écoles mutuelles publiques, et 29 privées, pour les garçons; 52 écoles mutuelles et 12 privées, pour les filles; les écoles publiques ont été fréquentées par 30,520 garçons et 4,753 filles; les écoles privées par 4,580 garçons et 1,743 filles.

De manière que le nombre des élèves des deux sexes qui ont suivi pendant l'année en question les écoles mutuelles tant publiques que privées, s'élève à 41,597. Quant au nombre total des maîtres, il est de 495; celui des écoles est porté au chiffre de 450.

§. 3. Ecoles primaires élémentaires privées.

D'après les rapports et les actes officiels précédemment réunis dans le ministère, et que j'ai lieu de croire incomplets, il existe dans les communes les plus éloignées du centre, aussi bien que dans les petits villages et les hameaux dispersés, parfois même dans certaines villes, environ 300 écoles primaires entretenues moyennant

une rétribution volontaire des parents. Ces écoles sont fréquentées par 10000 élèves des deux sexes qui apprennent par la méthode de l'enseignement simultané les premiers éléments de l'instruction primaire, savoir la lecture, l'écriture et quelques notions d'arithmétique pratique.

Le ministère aura bientôt, par suite d'une demande faite récemment aux autorités compétentes, des notions plus exactes sur le nombre et l'état des établissements particuliers en question.

En additionnant les chiffres qui précèdent, je trouve un total de 750 écoles, publiques ou privées, offrant l'instruction primaire à 51,597 enfants des deux sexes, et comprenant 795 instituteurs et institutrices.

§. 4. Dépense pour les écoles primaires.

L'Etat a payé pour l'entretien des écoles primaires des garçons, drachmes 97,955 et pour celui des écoles des filles, drachmes 4700. Le reste de la dépense montant à la somme de 287,000 drachmes, est à la charge des communes.

§. 5. Résultat des examens.

Le résultat des examens passés dans ces écoles a été en général très satisfaisant, d'après le témoignage des autorités compétentes.

Une partie des élèves sortis des écoles primaires ont passé dans les écoles helléniques; les autres ont embrassé différentes professions.

Le ministère de l'instruction publique ne connaît encore exactement ni le nombre des premiers ni celui des derniers; les rapports officiels à cet égard ne lui étant pas encore parvenus.

DEUXIÈME SECTION.

Instruction intermédiaire ou secondaire.

Ayant eu l'honneur d'exposer en détail à Votre Majesté dans mon dernier rapport spécial, tout ce qui concerne l'organisation de l'instruction secondaire en Grèce, je me borne uniquement à constater ici le mouvement qui a eu lieu l'année passée dans les écoles de ce degré.

§. 1. *Écoles helléniques.*

Il y avait dans le royaume en tout 88 écoles helléniques dont 80 publiques et 8 privées. Quelques unes des écoles publiques étaient de plein exercice c'est-à-dire formées de trois classes avec trois maîtres ou même plus; d'autres n'avaient que deux classes et un nombre égal de maîtres; enfin il y en avaient qui n'étaient composées que d'une classe et d'un seul maître. Je dois ajouter que plusieurs de ces maîtres ont mérité des éloges de la part du ministère, en faisant des cours dans deux classes sans y être obligés et sans même être secondés par des aides suppléants.

Dans les écoles helléniques de l'État 137 maîtres ont enseigné et 4,224 élèves ont suivi les cours. De ces derniers, 3,070 se sont présentés aux examens, et 2,166 ont été promus, parmi lesquels il faut compter ceux qui ayant achevé les cours des écoles helléniques ont passé dans les collèges (gymnases) ou sont entrés dans le monde, et dont le nombre monte à 441.

Dans les écoles helléniques privées 25 maîtres ont enseigné; la plupart appartenaient aux écoles publiques et employaient à l'enseignement privé, les heures que l'accomplissement du devoir public leur laissait libres. Dans

ces écoles on a compté jusqu'à 288 élèves, dont 248 ont subi les examens et dont 169 ont été promus; dans ce dernier nombre se trouvent aussi 69 élèves qui ont passé dans les collèges.

Quant aux écoles helléniques pour les filles, il en existait l'année passée cinq, dont trois à Athènes et deux à Syra. Dans ces écoles ont étudié 480 filles dont 300 ont été promues d'une classe inférieure à une classe supérieure et 50 ont été déclarées sortantes. L'enseignement y a été donné par 22 maîtres pour la plupart appartenant aux écoles publiques pour garçons.

La dépense votée pour l'entretien des écoles helléniques de l'État s'élevait à drachmes 236,420.

En somme, dans l'année scolaire 1855 — 1856 on comptait 93 écoles helléniques tant publiques que privées pour les élèves des deux sexes, dans lesquelles 165 maîtres ont enseigné et 4,992 élèves ont suivi des cours; de ces derniers 3,718 se sont présentés aux examens et 2,635 ont été promus y compris les sortants.

§. 2. *Gymnases (collèges).*

Pour tout le royaume il y avait onze gymnases ou collèges dont 17 publics et trois privés, et un seul ecclésiastique, savoir l'École Rizaris qui tient le rang d'un gymnase pour l'étude des personnes destinées à devenir prêtres.

Les sept gymnases entretenus par l'État sont répartis ainsi qu'il suit, savoir: deux à Athènes, un à Nauplie, un à Patras, un à Tripolis, un à Lamie, et un à Syra. Des trois gymnases privés l'un est à Athènes et les deux autres à Syra. On sait que l'École de Rizaris se trouve dans la capitale.

Dans les gymnases publics, le nombre des professeurs

était de 49 et, celui des élèves de 1031. De ces derniers 687 ont passé des examens, 533 ont été promus de classe en classe et 87 ont reçu le diplôme de bachelier.

Pour l'entretien de ces gymnases il a été alloué dans le budget public une somme de 186,692 drachmes.

Le gymnase privé d'Athènes a eu 25 élèves dont 18 ont subi des examens, 14 ont été promus à une classe supérieure et 4 ont été déclarés sortants. Il y avait 9 professeurs.

Dans les gymnases privés de Syra affluent ordinairement les élèves destinés au commerce, puisque les études y ont une tendance plus commerciale que littéraire. L'un de ces gymnases, celui dirigé par M. J. N. Valléas, comprenait sept professeurs et 67 élèves dont 49 ont été examinés et 42 promus; l'autre, sous la direction de M. P. Antoniadès avec le même nombre de professeurs n'avait que 26 élèves, dont 22 examinés et 19 promus.

Je dois faire observer que les professeurs de ces gymnases privés appartiennent pour la plupart à la classe des professeurs payés par l'Etat et ne peuvent employer pour l'enseignement privé que les heures qui ne sont pas prises par leur principal devoir.

§. 3 Séminaire.

Dans l'Ecole ecclésiastique de Rizaris ont enseigné six professeurs et trois maîtres. Les élèves étaient au nombre de 33 dont à la suite des examens 22 ont été promus à une classe supérieure et 11 ont reçu le diplôme de la sortie.

§. 4. Du nombre total des professeurs et des élèves dans les Gymnases.

De ce qui vient d'être exposé concernant les gymnases

résultent en somme des chiffres suivants: 67 professeurs et maîtres, 1182 élèves, 808 élèves examinés, et 644 élèves promus dont 102 trouvés dignes pour le baccalauréat.

Pour compléter les notions statistiques sur l'instruction secondaire en ce qui regarde le nombre total des professeurs et des élèves, je crois devoir citer quelques chiffres sur les établissements du même degré qui sont placés totalement ou en partie sous l'administration des autres départements de l'Etat:

Ecole (militaire) des Eyepides (ministère de la guerre).
Professeurs 15, maîtres 10, élèves 75.

Ecole Polytechnique (Ministère de l'Intérieur).

Professeurs et maîtres 14, dont quelques uns appartenant en même temps à d'autres établissements:
Elèves en tout 186.

Elèves appartenant exclusivement à l'Ecole 155.

Ecole d'Agriculture à Tyrens, (Ministère de l'Intérieur).

Professeurs et Maîtres 5.

Elèves 30.

Parmi les professeurs deux appartiennent au Gymnase de Nauplie.

Ecole d'accouchement (Ministère de l'Intérieur).

Professeur 1. Sages femmes 11.

TROISIÈME SECTION.

Instruction supérieure. Université Othon.

Le 2 juillet de l'année 1839 à sept heures et demie du matin au milieu des soins sérieux que réclamait l'administration d'un Etat où tout était à organiser, Votre Majesté posa dans un endroit où il n'y avait jusqu'à lors que des étables pour chèvres et pour brebis, la première pierre d'un temple consacré aux Muses et destiné à

devenir un jour le foyer scientifique de la nation grecque. Cet établissement dans l'histoire duquel le seul nom de Votre Majesté est mêlé, reste aujourd'hui debout comme un témoignage irréfragable de la sublime pensée de Votre Majesté et de l'amour sans bornes de tous les Grecs pour l'instruction.

Les éléments nécessaires pour une histoire de l'Université depuis sa première fondation jusqu'à nos jours se trouvent dans les rapports annuels des Recteurs (Prytanes). Il n'entre point dans le cadre du présent travail de donner ici cette histoire ni de faire le récit sans doute assez long de l'influence salutaire que cet établissement scientifique eut sur la société grecque. Aussi je me borne à un petit nombre de notions statistiques pour compléter ce que j'ai à dire sur le mouvement général de l'instruction chez nous pendant la dernière année scolaire.

On comptait à l'Université pendant l'année en question, 599 élèves dont 315 regnicoles et 235 appartenant à des familles grecques demeurant hors du Royaume. Ces élèves étaient répartis ainsi qu'il suit :

Dans la faculté de Théologie	25
Dans la faculté de droit	210
Dans la faculté de médecine	229
Dans la faculté des lettres	79
Dans l'École de Pharmacie	42

Les professeurs étaient au nombre de 42; plus un maître de langues orientales. Il y a eu 46 gradués tant pour le grand de licence que pour celui du doctorat; l'École de Pharmacie a délivré aussi 12 diplômes.

(La fin au prochain n°).

Départ des troupes alliées.

Les troupes Anglo-françaises viennent de quitter la Grèce, et, nous ne saurions le cacher, tout grec ayant le sentiment de l'indépendance de son pays, indépendance qui a été acquise au prix de sacrifices incalculables, de sept années de guerre destructive, de massacres et de confiscations, s'est réjoui à cette résolution des puissances alliées.

Ce n'est point du départ de quelques milliers d'hommes, de ceux-là même qui ont naguère généreusement versé leur sang à Navarin pour cette indépendance; ce n'est point parce que les frères d'armes d'illustres Philhellènes, tels que les Fabvier, les Maison, les Hastings, les Hamilton, les Byron, les Schneider, les Trezel, viennent de saluer de leurs adieux le sol Hellénique, que les Grecs se réjouissent dans ce moment; mais bien parce que la paix, rendue à l'Europe, a enfin enlevé tout motif à cette occupation, que la bienveillance des Puissances est venue succéder à la méfiance à laquelle nous avons été en butte depuis 1854, et que ces mêmes Puissances paraissent aujourd'hui être convaincues des efforts de la Grèce pour obtenir cette bienveillance; c'est parce qu'elles reconnaissent enfin que leur concours ostensible, leur appui moral est indispensable au raffermissement de l'ordre public et de la sécurité dont jouit la Grèce, à l'extinction des partis qui l'ont pendant si longtemps divisée, et au développement régulier et progressif de son bien-être matériel et de sa prospérité.

Ce sont là les raisons qui rendent la levée de l'occupation un sujet de satisfaction pour les Grecs. Mais nous nous montrerions bien injustes, si en faisant aujourd'hui nos adieux aux braves qui ont occupé notre territoire, nous ne rendions point en même temps hommage à leurs bons procédés envers le peuple grec, à l'admirable discipline des soldats, à la conduite exemplaire des officiers, aux travaux d'art et d'embellissement dont les Français surtout ont doté une des principales villes maritimes de la Grèce, et à l'impulsion qu'ils ont imprimée dans les esprits par l'exemple de leur industrieuse activité.

Les circonstances qui ont amené et accompagné l'occupation, ont été sans doute bien graves et bien pénibles pour tout le monde, mais enfin ces circonstances nous les avons traversées, et nous aimons à espérer que les troupes alliées qui viennent de nous faire leurs adieux, ne conserveront point de leur séjour en Grèce un souvenir défavorable. Quant à nous, pénétrés des sentiments que nous venons d'exprimer, nous leur adressons aujourd'hui l'expression, profondément sentie, des vœux que nous formons pour elles.

Puisse le souvenir de leur long séjour en Grèce, servir à resserrer les liens de sympathie réciproque qui ont toujours existé entre la Grèce et les puissantes nations auxquelles elle est attachée par la plus vive reconnaissance.

S.

Correspondance du Spectateur

J'apprends de source certaine les détails suivants sur les actes de vandalisme commis par la population musulmane, à Sistow, et je m'empresse de vous en faire part.

Les chrétiens de Sistow, enhardis par le Hatti Houmayoun, élevèrent un clocher à leur Église et se préparèrent à y placer une cloche; mais avant de mettre à exécution cette œuvre pieuse, quelques uns d'entre eux se rendirent chez le gouverneur pour lui en demander préalablement l'autorisation. Celui-ci leur répondit, que ce qu'ils avaient de mieux à faire, c'était de ne pas lui en parler et de profiter d'un jour où il serait absent pour élever leur cloche. Les chrétiens se conformèrent littéralement à cet avis, et profitant d'un jour où le gouverneur s'était absenté, ils se rendirent à l'Église dans le but de célébrer par une cérémonie religieuse, l'inauguration du clocher; mais quel fut leur étonnement de se voir tout à coup assiégés par les Turcs, ayant à leur tête ce même gouverneur qu'ils croyaient absent. Les malheureux chrétiens se trouvant ainsi assaillis par une population fanatique, qui, avec des vociférations furibondes et des cris de vengeance, les menaçait d'une entière destruction, n'eurent point d'autre moyen de salut que de fermer les portes de l'enceinte de l'Église pour se soustraire à la rage de ces furieux; mais les Turcs ayant placé des échelles contre le mur, l'escaladèrent, pénétrèrent dans la cour, envahirent le cimetière et après avoir cassé les

vitres de l'Église, après avoir prononcé les blasphèmes les plus révoltans contre la religion chrétienne, et abattu les saintes croix élevées sur les tombes, détruisirent le clocher, brisèrent la cloche, et non contents d'avoir accompli cette œuvre de destruction, ils déclarèrent qu'à la première occasion, ils n'épargneraient pas la vie des *Giaours*, et qu'ils en tireraient une vengeance éclatante.»

C'est ainsi qu'on entend en Turquie la liberté des cultes et la tolérance en matière religieuse!

S.

M. HENRI.

ERRATA.

—ooo—

P. 199, l. 8 lisez: la bulle *Auctorem fidei* au lieu de: *Auctoreni fidei*.

De la livraison 81^e. page 386, ligne 8—9. *une opiniâtreté et un bonheur*, lisez: *tant d'opiniâtreté et de bonheur*.

P. 391. l. 2—3—4 lisez *de creuser, de pourvoir à* (au lieu *établir*), et *de procéder*.

Même p. l. 30. *il n'y en a pas*, lisez: *il n'y en ai pas*.

P. 397. l. 30. *à laquelle*, lisez: *sur*.